RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02455
Numéro SIREN : 492 579 180
Nom ou dénomination : ABILITI

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt 21113

20230321213

Comptes annuels

SARL ABILITI

17 Rue des Ponts de Comines

59800 LILLE

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2022

APE : 7112B SIRET : 49257918000034

METHODE CONSEIL MANAGEMENT
02 Avenue Albert Masurel

Tel: 03.20.26.83.58

Fax:

59200 TOURCOING

Lille, le 8/3/23
Certifié conforme à l'original.
ABILITI
SARL au capital de 80 000 €
17 rue des Ponts de Comines
59800 LILLE
RCS Lille Metropole
492 579 180 00034

SARL ABILITI

17 Rue des Ponts de Comines

59800 LILLE

COMPTES ANNUELS

METHODE CONSEIL MANAGEMENT
02 Avenue Albert Masurel

59200 TOURCOING
03.20.26.83.58

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	144 462	69 068	75 394	80 222	4 828-	6.02-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	300		300	1 900	1 600-	84.21-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	144 762	69 068	75 694	82 122	6 428-	7.83-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	94 815		94 815	133 663	38 848-	29.06-
	Autres créances	83 493		83 493	50 778	32 715	64.43
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	127 815		127 815	71 372	56 442	79.08
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 395		1 395	3 932	2 537-	64.53-
	Total III	307 517		307 517	259 745	47 772	18.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	452 279	69 068	383 211	341 867	41 344	12.09

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 84 000)	84 000	84 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000	12 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	63 602	35 237	28 366	80.50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 201	36 766	1 435	3.90
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	197 803	168 002	29 801	17.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	60 000	67 839	7 839-	11.55-
	Concours bancaires courants	1 248	925	323	34.94
	Emprunts et dettes financières diverses	22 320	30 262	7 942-	26.24-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 210	28 006	21 204	75.71
	Dettes fiscales et sociales	51 346	45 550	5 796	12.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 284	1 284		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	185 408	173 865	11 543	6.64
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	383 211	341 867	41 344	12.09
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	133 439	113 936		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	285 822		285 822	244 095	41 727	17.09
Chiffre d'affaires NET	285 822		285 822	244 095	41 727	17.09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 000	3 000	3 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			5	3	2	78.88
Total des Produits d'exploitation (I)			291 827	247 098	44 730	18.10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			61 246	64 216	2 970-	4.62-
Impôts, taxes et versements assimilés			7 244	7 900	656-	8.31-
Salaires et traitements			147 274	107 608	39 665	36.86
Charges sociales			16 631	5 301	11 330	213.72
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 787	14 076	711	5.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	6	2	29.68
Total des Charges d'exploitation (II)			247 189	199 107	48 081	24.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			44 639	47 991	3 352-	6.98-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 050	1 178	128-	10.88-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 050	1 178	128-	10.88-
2. Résultat financier (V-VI)	1 050-	1 178-	128	10.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	43 589	46 813	3 224-	6.89-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	327	4	323	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 500	350	4 150	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 827	354	4 473	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 588	133	1 455	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 600	350	1 250	357.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 188	483	2 705	559.48
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 639	129-	1 768	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 028	9 918	2 890-	29.14-
Total des produits (I+III+V+VII)	296 655	247 452	49 202	19.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	258 454	210 686	47 768	22.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	38 201	36 766	1 435	3.90
* Y compris - Redevance de crédit bail mobilier	2 707	10 827		
Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Produits à recevoir	8
Détail des produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Détail des charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Détail des charges constatées d'avance	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	100 357		
Matériel de transport			875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 146		9 084
TOTAL	134 503		9 959
Autres participations	1 900		
TOTAL	1 900		
TOTAL GENERAL	136 403		9 959

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			100 357	100 357
Matériel de transport			875	875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			43 229	43 229
TOTAL			144 462	144 462
Autres participations		1 600	300	300
TOTAL		1 600	300	300
TOTAL GENERAL		1 600	144 762	144 762

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	27 548	10 036		37 584
Matériel de transport		139		139
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 733	4 612		31 345
TOTAL	54 281	14 787		69 068
TOTAL GENERAL	54 281	14 787		69 068

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 036				
Matériel de transport	139				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 612				
TOTAL	14 787				
TOTAL GENERAL	14 787				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	94 815	94 815	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 253	1 253	
Impôts sur les bénéfices	2 891	2 891	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 572	7 572	
Débiteurs divers	71 777	71 777	
Charges constatées d'avance	1 395	1 395	
TOTAL	179 702	179 702	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 319	1 319		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	59 929	7 960	33 184	18 786
Fournisseurs et comptes rattachés	49 210	49 210		
Personnel et comptes rattachés	11 433	11 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 281	5 281		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 085	34 085		
Autres impôts taxes et assimilés	547	547		
Groupe et associés	22 320	22 320		
Autres dettes	1 284	1 284		
TOTAL	185 408	133 439	33 184	18 786
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 829			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 802
Total	2 802

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR - AAR REGUL SMABTP 2022	2 802
Total	2 802

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164
Dettes fiscales et sociales	4 748
Autres dettes	24
Total	5 007

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
ICNE S/ EMPRUNTS	
- INTERETS S/ EMPRUNT SG 80 K€	71
FOURN. FACT.NON PARVENUES	
- FNP PST 2S22	164
DETTES PROV./CONGES PAYES	
- PROV CP 311222	3 410
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	
- PROV CS/CP 311222	1 824
CHARG.FIS./CONGES A PAYER	
- PROV CF/CP 311222	37
ETAT CHARGES A PAYER	
- PROV FPC 2020	133
- PROV FPC 2020 MAJO 100%	133
CHARGES A PAYER S/ ASS EMPRUNT	
- ASSURANCES S/ EMPRUNT SG 80 K€	24
FORMATION CONTINUE	11
Total	5 907

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 395
Total	1 395

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			
- ASSURANCE VEHICULES	1 249		
- INTERNET SFR	40		
- DOCUMENTATION GENERALE	106		
Total	1 395		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits de cession des immobilisations	4 500	77560000
- Régularisations diverses SMABTP+SOCIAL	327	77180000
Total	4 827	
Charges exceptionnelles		
- VNC des immobilisations cédées	1 600	67560000
- Régularisations CIPAV TNS	1 588	67180000
Total	3 188	

abiliti

Procès-Verbal
Assemblée générale extraordinaire

du 30 juin 2023

tenue au siège, 17 rue des Ponts de Comines à Lille

L'an deux mille vingt-trois et le trente juin à dix-sept heures.

Les associés de la société Abiliti, SARL au capital de 84 000 € divisé en soixante-dix (70) parts de mille deux cent (1 200) euros chacune :

- 28 parts à Thomas Coulon,
- 14 parts à François Weinsberg,
- 28 parts à 3ème Opus

dont le siège société est à Lille, 59800, 17 rue des Ponts de Comines, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 492 579 180,

se sont réunis au dit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, en main propre.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thomas Coulon, gérant,

Le président constate que sont présents :

Monsieur Thomas Coulon,	propriétaire de	28 parts
Monsieur François Weinsberg	propriétaire de	14 parts
La société 3ème Opus,	propriétaire de	28 parts

représentée par Madame Claire Maladry Gérante

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

TC.
ama FW

Lille, le 8/9/23
Certifié conforme à l'original

ABILITI sarl
17 rue des Ponts de Comines
59000 LILLE
RCS Lille Métropole 492 579 180

Ordre du jour

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Rémunération de la gérance.
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau

- Copie des attestations de remise en main propre de la convocation à l'assemblée.
- Feuille de présence.
- Inventaire et comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.
- Rapport de la gérance.
- Rapport spécial relatif aux conventions.
- Texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport de gestion et du rapport spécial. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées, puis, plus personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n°1 - Approbation des comptes et quitus à la gérance.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans le rapport.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 285 822 euros pour un total des produits d'exploitation de 291 827 euros.

L'activité a généré un résultat d'exploitation de 44 639 € pour un bénéfice net de 38 201 €.

L'assemblée donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité

CMa FW

Résolution n°2 - Affectation du résultat.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 38 201 euros :

- 8 400 euros à la distribution de dividende ;
- 29 801 euros au compte de réserve.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°3 - Rémunération de la gérance

L'Assemblée Générale approuve la rémunération des cogérants au titre de leur mandat de gérance, et les fixe comme suit à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 :

- Monsieur Thomas Coulon, à un maximum de 54 000 € soit une rémunération mensuelle de 4 500 €.
- Madame Claire Maladry, à un maximum de 12 000 € soit une rémunération mensuelle de 1 000 €.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires et des cotisations facultatives des cogérants.

L'Assemblée Générale valide, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, la rémunération du cogérant, Monsieur Thomas Coulon a été de 56 214 € et que ses cotisations sociales obligatoires se sont élevées à 14 917 €.

De plus, l'Assemblée Générale constate que les cotisations relatives au contrat de prévoyance et Santé complémentaire souscrit auprès d'ALLIANZ (contrats n° 0062805206M et n°168025607) de Thomas Coulon se sont élevées à 2 724 € et celles relatives au contrat de retraite Madelin souscrit auprès d'ALLIANZ (contrat n° 0063006380) à 3 400 €.

L'assemblée générale constate que Madame Claire Maladry n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide que chaque cogérant aura droit au remboursement de ses frais de représentation, de voyage et de déplacement, engagés dans le cadre de son mandat, sous réserve de présentation de pièces justificatives.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 - Formalités

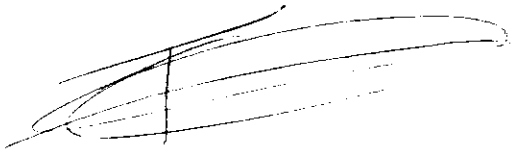
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

La résolution est adoptée à l'unanimité

CMa FW TC

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires après lecture.

Thomas COULON



François WEINSBERG



SARL 3ème Opus

3eme OPUS
SARL au capital de 1 000 €
17 rue des Ponts de Comines
59800 LILLE
RCS Lille Métropole
815 330 025 00039